

Lausanne, 3 juin 1969

REUNION DE LA COMMISSION EXECUTIVE
AVEC LES FEDERATIONS INTERNATIONALES

Ordre du jour

Discours de bienvenue du Président.

- I. Programme Olympique.
 1. Droits et devoirs des CNO et des FI en ce qui concerne les questions techniques aux Jeux Olympiques.
 2. Aviron : Participation des femmes.
Canoë : Incorporation de l'épreuve de slalom et de course de rivière sportive.
Haltérophilie : Attribution de médailles pour chaque mouvement.
Hockey sur Gazon : Maintien à 16 du nombre des équipes.
 3. Possibilité de réduire le Programme Olympique.
 4. Admission de nouveaux sports :
 - Softball
 - Roller-Skating.
- II. Choix des villes - Consultation préalable sur le choix des villes, sites des Jeux Olympiques.
- III. Règlements des Jeux Olympiques.
 1. Définition de l'amateur et règles d'admission.
 2. Formation d'une commission d'admission CIO-FI.
 3. Contrôle antidopage et du taux d'alcool: Application des règlements des FI pour le contrôle antidopage.

4. Serment des juges à la cérémonie d'ouverture.
Place des officiels des FI :
 - a) dans le stade Olympique aux cérémonies d'ouverture et de clôture,
 - b) dans le stade Olympique au cours des épreuves sportives,
 - c) dans les autres épreuves sportives Olympiques.
 5. Formation d'une commission CIO-FI pour le Programme Olympique et les officiels aux Jeux.
 6. Contrôle des intérêts commerciaux à l'intérieur du Village Olympique.
- IV. Commission pour l'Académie internationale Olympique.
- V.
 - a. Institut International en Grèce
 - b. Politique d'Aide pour l'encadrement de certains sports.
- VI. Rapport de M. Kunze, Secrétaire Général du Comité d'Organisation des Jeux de Munich.
- VII. Répartition des Droits de télévision :
 1. Munich - Sapporo
 2. 1976 et après.
- VIII. Frais de voyage des délégués et des juges (Décision du CIO lors de la 67ème session).
- IX. Congrès Olympique.

*

*

*